



QUATRIÈME TRIMESTRE 2020

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des zones d'emploi de Béthune - Bruay et de Lens - Hénin.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel les effets de la crise et mieux saisir les enjeux économiques à venir sur le territoire.

L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA (3^{ème} T)



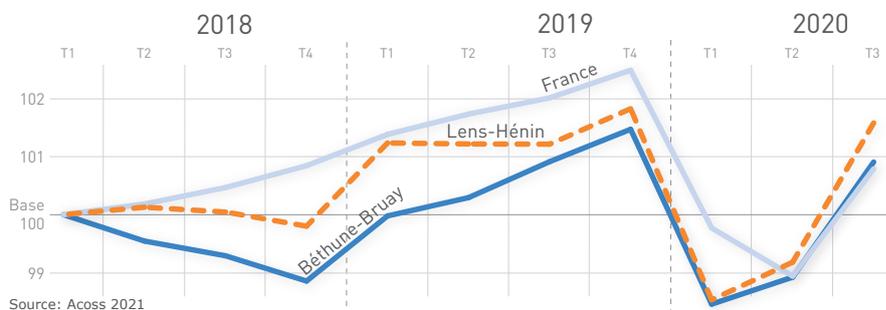
L'évolution de l'emploi à l'échelle des bassins d'emploi :

Un rebond important au 3^{ème} trimestre 2020

Le rebond du 3^{ème} trimestre permet aux bassins d'emploi de Béthune - Bruay et de Lens - Hénin de revenir au même niveau d'emploi qu'au troisième trimestre 2019, annulant pratiquement les premiers effets de la crise du Covid sur l'emploi du territoire. Le PMA semble même mieux s'en sortir que la moyenne nationale.

Alors que la France enregistre une perte de 1,1% de son emploi privé entre le 3^{ème} trimestre 2019 et le 3^{ème} trimestre 2020, **la zone d'emploi de Béthune - Bruay** ne perd que 3 emplois, et **la zone d'emploi Lens - Hénin** en gagne 293 (+ 0,3%) !

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'EMPLOI (Base 100 T1-2018)

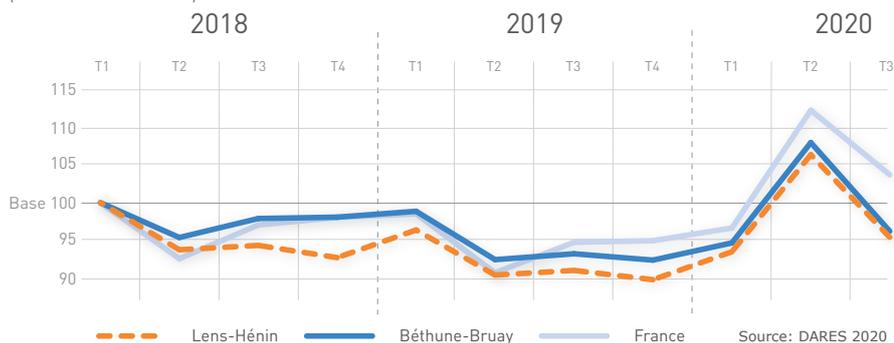


La situation des demandeurs d'emploi du territoire :

Le rattrapage lié au déconfinement

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

(Base 100 T1-2018)



Après la spectaculaire explosion du nombre de demandeurs d'emploi (DE) de catégorie A (sans emploi et en recherche active), on observe une baisse tout aussi spectaculaire au 3^{ème} trimestre 2020.

Le nombre de DE a explosé entre le 2^{ème} trimestre 2019 et 2020 sur la **zone d'emploi de Lens - Hénin** (+17,7%), la progression n'est plus que de **4,8%** entre le 3^{ème} trimestre 2019 et 2020.

Sur **Béthune - Bruay**, l'augmentation est de 16,8% au 2^{ème} trimestre, et n'est plus que de **3,2%** au 3^{ème}.

Climat des affaires sur le PMA (4^{ème} trimestre 2020)



Les défaillances d'entreprises :

Les entreprises sous perfusion en 2020

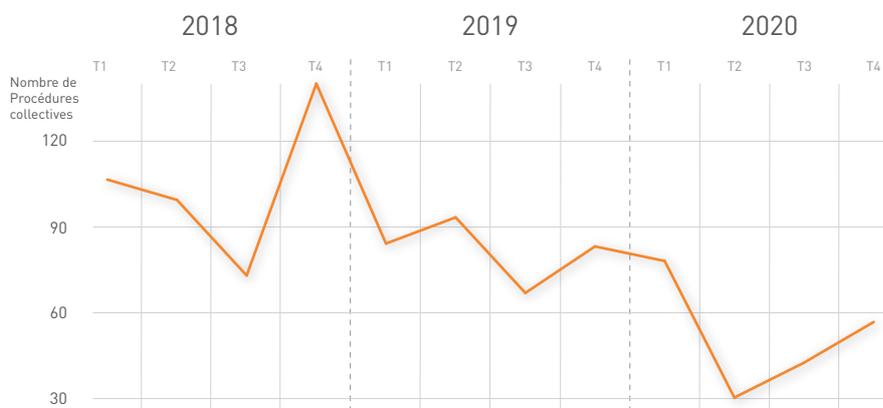
Les données de défaillances calculent le nombre d'ouverture de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de **liquidation judiciaire**, de procédure de **redressement judiciaire** et de **procédure de sauvegarde**.

Alors que nous observions déjà en 2019 une forte baisse des défaillances d'entreprises, 2020 est encore largement en dessous de la moyenne : **elles ont diminué de 50% entre 2018 et 2020 !**

Si, dans un premier temps, cela pouvait s'expliquer par la paralysie administrative du 1^{er} confinement (fermeture des tribunaux de commerce, suspension des procédures...), seules les aides publiques au maintien de l'activité expliquent cette forte baisse pour les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres.

Il faut donc probablement s'attendre à une vague de défaillances sans précédent lorsque les dispositifs de soutien s'arrêteront au fur et

NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES SUR LE PMA



Source: Capfi Bodacc 2021

à mesure de la reprise normale de l'activité économique.

Outre les défaillances « normales » qui auraient dû avoir lieu en 2020, nous assisterons aux défaillances liées directement à la crise sanitaire et à la baisse de l'activité, puis aux défaillances liées à l'accumulation

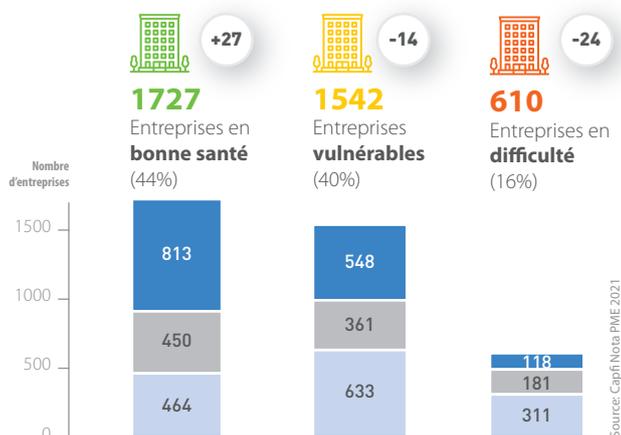
des dettes dans les entreprises (le prêt garanti par l'état, même si son remboursement vient d'être décalé d'un an par le gouvernement, les reports de charges qui vont arriver à échéance, etc.).



Scoring Nota PME :

Une dégradation qui se fait attendre

Scoring* des entreprises du PMA au 4^{ème} trimestre (Extraction au 5 janvier 2021)



Source: Capfi/Nota PME 2021

* Le **scoring Nota PME** ne concerne que les entreprises qui **publient leurs comptes** (soit **3 879 entreprises** sur l'ensemble du PMA au 05/01).

L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les **sociétés commerciales** qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :
 - total de **bilan** de plus de **350 000 €** ;
 - **chiffre d'affaires** net de plus de **700 000 €** ;
 - **10 salariés** et plus.

■ Note en hausse ↗
 ■ Non connu
 ■ Note en baisse ↘
 460 Nombre d'entreprises
 +27 Evolution du scoring depuis le 3^{ème} T 2020

Sur les 3 879 entreprises étudiées, **44,5% sont en bonne santé financière** (soit 27 de plus qu'au trimestre précédent). Parmi celles-ci, elles sont moins nombreuses à voir leur note se dégrader, et **plus nombreuses à voir leur note s'améliorer** qu'au trimestre précédent.

Le nombre d'entreprises en difficulté est en légère baisse, il représente 15,7% des entreprises étudiées, contre 16,3% au précédent trimestre.

Le volume d'entreprises vulnérables est quant à lui presque stable, mais enregistre relativement moins d'entreprises avec une note dégradée.

Il est important de noter qu'en parallèle, la Banque de France a suspendu son système de cotation entreprises en 2020, pour tenir compte d'un futur rebond des entreprises et ne pas défavoriser l'accès au crédit bancaire pour des entreprises fragilisées par cette crise exogène.

Cela peut expliquer en partie cette situation de relative stabilité dans un contexte délicat et inédit. Notre regard se portera sur l'évolution de ces indicateurs sur le premier trimestre 2021, qui va tenir compte de la clôture comptable qui se fait au 31 décembre pour de très nombreuses entreprises.

